



Communiqué de presse

Un nouvel écrin de lumière pour la Cathédrale Notre-Dame de Lausanne

La Ville de Lausanne et le Canton présentent un projet d'illumination novateur et durable, en vue de célébrer en 2025 le 750^e anniversaire de l'un des édifices les plus emblématiques du pays.

Propriété du Canton de Vaud, la Cathédrale attire chaque année plus de 400'000 visiteurs, la consacrant ainsi comme le monument le plus fréquenté de Suisse romande. Toutefois, son système d'éclairage extérieur, datant des années soixante, nécessite une refonte totale. Dans cette optique, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont conjointement alloué un budget de CHF 800'000.- pour initier des mandats d'étude parallèles visant à concevoir un nouvel éclairage. L'objectif est de valoriser son statut de monument historique d'importance nationale tout en tenant compte des impératifs environnementaux, conformément au Plan lumière de la Ville.

Parmi les quinze entreprises invitées à soumettre leurs propositions, trois ont été sélectionnées par un collège d'experts. Le projet lauréat, imaginé par le bureau français "L'Acte Lumière", se distingue par un éclairage de voile cadré, distant, mais précisément dirigé sur le bâtiment, minimisant ainsi la pollution lumineuse. Évoluant au fil de la journée et des saisons, cet éclairage offrira une nuance ambrée en début de soirée, passant à un blanc chaud, avant l'extinction au cœur de la nuit. Les galeries du beffroi et de la tour-lanterne seront également sublimes par une tonalité plus chaleureuse, mettant en valeur la Rose, le Portail peint et le Portail Montfalcon dans la composition globale.

Le programme prend en compte les usages culturels et culturels de la Cathédrale en proposant des scénarios d'éclairage dédiés. Grâce à un niveau lumineux faible et des projecteurs limitant les fuites de lueur vers le ciel, la pollution lumineuse sera fortement diminuée. Un écologue participera à la démarche en cartographiant la faune environnante pour adapter l'éclairage en conséquence. Le concept répond aux critères de sobriété énergétique, prévoyant une réduction de plus de 60 % de la consommation d'électricité. Une phase pilote, planifiée ce printemps, permettra d'affiner les derniers détails. Les travaux débiteront cet automne en vue de l'inauguration du nouvel éclairage dans le cadre des festivités du 750^e anniversaire à la fin de 2025. Les trois projets en lice seront exposés à la Cathédrale jusqu'au 21 janvier 2024.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 janvier 2024

Renseignements complémentaires :

Yves Golay-Fleurdelys, Président de la Commission technique de la cathédrale, 079 808 54 77

Stephan Henninger, responsable de l'éclairage public à la Ville de Lausanne, 021 315 94 09

Liens et téléchargement :

[Images de synthèses](#)

[Dossier de presse](#)

[Rapport du Collège d'expert](#)

[Site internet de la Cathédrale de Lausanne](#)